

Offre publique d'achat simplifiée visant les actions de la société Alti

Initiée par Financière Alti

Le présent communiqué est établi et diffusé conformément aux dispositions de l'article 231-28 I du Règlement général de l'Autorité des marchés financiers.

Paris, le 16 août 2007. Financière Alti et Alti rappellent que l'Autorité des marchés financiers (l'« AMF ») a déclaré conforme, le 8 août 2007, l'offre publique d'achat simplifiée de Financière Alti sur Alti. Cette déclaration emporte visa de la note d'information de Financière Alti sous le n°07-289 et de la note en réponse de Alti sous le n°07-290, ces notes ayant fait l'objet d'une diffusion effective le 10 août 2007 conformément à l'article 231-27 du Règlement général de l'AMF.

Financière Alti et d'Alti annoncent que les documents relatifs aux caractéristiques de Financière Alti et Alti ont été déposés auprès de l'AMF le 14 août 2007 sont disponibles sur les sites Internet d'Alti (www.alti.com) et de l'AMF (www.amf-france.org) et peuvent être obtenus sans frais auprès de :

Fortis Bank, Succursale en France

30, quai de Dion - Bouton 92800 Puteaux

Financière Alti

12, rue des Dames - Augustines 92200 Neuilly-sur-Seine

Banque Palatine

52, avenue Hoche - 75382 Paris Cedex 08

En conséquence, l'offre publique d'achat simplifiée visant les actions Alti et libellée au prix de 33 euros par action Alti sera ouverte du 17 août au 14 septembre 2007 inclus. Conformément à l'article 237-14 du Règlement général de l'AMF, dans l'hypothèse où les actionnaires minoritaires de Alti ne représenteraient pas plus de 5 % du capital ou des droits de vote Alti à l'issue de l'offre, Financière Alti procédera à un retrait obligatoire visant les titres Alti non encore en sa possession.

Contacts

Financière Alti et Alti : Laurence Safont au +33 (0)1 49 64 25 25,

Kaparca Finance : Guillaume Le Floch au +33 (0)1 72 74 82 25

www.alti.com

16/08/07

L'offre publique d'achat (l'« Offre ») est faite exclusivement en France. Le présent communiqué n'est pas destiné à être diffusé dans les pays autres que la France.

De manière générale, la distribution de tout document relatif à l'Offre et la participation à l'Offre peuvent faire l'objet de restrictions légales hors de France. L'Offre ne s'adresse pas aux personnes soumises directement ou indirectement à de telles restrictions, et n'est pas susceptible de faire l'objet d'une quelconque acceptation depuis un pays où l'Offre ferait l'objet de restrictions. Les personnes qui viendraient à disposer de tout document relatif à l'Offre doivent respecter les restrictions légales en vigueur dans leur pays. Le non-respect des restrictions légales est susceptible de constituer une violation de lois et règlements applicables en matière boursière dans l'un de ces pays. Financière Alti et Alti déclinent toute responsabilité en cas de violation par toute personne des restrictions légales applicables.

ISIN FR0000074296
REUTERS ATIL.LN,
BLOOMBERG ALTI
Nombre d'actions : 2 254 710